

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

L'avenir des soins de santé au Canada

La gestion des cas établit une nouvelle norme

Toronto, Ont., 5 février 2013 - Lorsque le *Profil des compétences essentielles pour les intervenants en gestion de cas au Canada* sera dévoilé ce mois-ci, une nouvelle norme de gestion des soins de santé verra le jour. « La publication de ce document révolutionnaire va placer très haut la barre en ce qui concerne la gestion des cas, » a déclaré Joan Park, Présidente du Réseau national de gestion de cas (RNGC), « mais surtout elle mettra en lumière le rôle de plus en plus important de la gestion des cas dans la fourniture efficace de services de soins de santé et de services sociaux au Canada.

« La gestion des cas représente vraiment l'avenir, et la promesse de disposer des soins dont nous aurons tous besoin en vieillissant » estime Park, qui décrit la gestion des cas comme une stratégie, un processus et un rôle qui aident les gens à se diriger dans nos systèmes de santé et de services sociaux avec humanité, tout en étant rentable et en respectant les délais requis.

La gestion des cas est pratiquée par différents types d'intervenants des secteurs de la santé et des services sociaux, dont les médecins, les infirmières, les travailleurs sociaux, les ergothérapeutes, les physiothérapeutes et autres fournisseurs de soins de santé, réglementés ou non.

En 2010, le RNGC a bénéficié de financements de Santé Canada pour publier les *Normes de pratique en gestion de cas au Canada*. En 2012, des financements supplémentaires du gouvernement fédéral ont permis à l'association de développer les compétences fondamentales récemment publiées. Ces deux documents sont disponibles en anglais et en français.

Les compétences fondamentales définissent les différents rôles des fournisseurs de gestion des cas : communicants, collaborateurs, navigateurs, défenseurs et

gestionnaires – et proposent des directives de compétence pour des soins tournés vers le client.

Qui en bénéficie ? « Le besoin est plus grand pour ceux qui doivent faire face à des problèmes complexes de santé ou sociaux, souffrent de maladies chroniques, ou ne peuvent pas se défendre eux-mêmes » déclare Park. « Les périodes de soins impliquent souvent des fournisseurs multiples, ainsi que des transferts entre les établissements de soins, et cela démontre bien à quel point nos systèmes de services sociaux et de santé sont devenus complexes. »

La gestion des cas permet de supprimer les barrières d'accès entre les services sociaux et les services de santé. « Les fournisseurs de gestion des cas s'assurent que le patient / client obtient les soins qu'il lui faut au bon moment, à l'endroit approprié, avec le fournisseur de soins adapté - et cela correspond au juste prix. » dit Park.

« Avec la publication des *Profil des compétences essentielles pour les intervenants en gestion de cas au Canada*, le RNGC est prêt à envisager la création d'un processus de délivrance de certificats, qui serait la prochaine étape pour nous aider à répondre à l'objectif d'optimisation de la main-d'œuvre en santé de Santé Canada. »

Pour obtenir plus d'informations ou pour organiser un entretien avec Joan Park, contactez :

Le Réseau national de gestion de cas du Canada
229 Yonge Street, 3rd Floor, Toronto, Ontario, M5B 1N9, Canada
info@ncmn.ca • Téléphone : 416.864.5643 • Télécopieur : 416.864.5229

Pour obtenir un exemplaire du *Profil des compétences essentielles pour les intervenants en gestion de cas au Canada* ou des *Normes de pratique en gestion de cas au Canada*, visitez le site www.ncmn.ca

À propos du réseau national de gestion de cas

Le Réseau national de gestion de cas (RNGC) est la seule association de membres du Canada destinée aux gestionnaires de cas : les intervenants dévoués qui aident les patients et les clients à obtenir de meilleurs résultats en matière de santé.

Fondé en 2006, le RNGC est une organisation à but non lucratif en pleine expansion. Basée à Toronto, elle se consacre au développement professionnel des soignants et des travailleurs sociaux par la formation, le réseautage et l'élaboration de normes de pratique.

Le RNGC répond aux besoins de ceux qui travaillent dans la gestion des cas, qu'il travaillent directement avec des patients / clients comme gestionnaires de soins, ou qu'ils soutiennent la gestion des cas en tant que gestionnaires, dirigeants, décideurs ou chercheurs dans l'un ou l'autre de ces secteurs ou organisations : scolarité, soins de courte durée, soins à domicile et communautaires, agences de soutien communautaire, Ministère de la Défense nationale, services sociaux, gestion des limitations fonctionnelles, entrepreneurs, agences d'assurances, soins de longue durée, santé mentale et addictions, régions régionales de la santé, Ministère des Anciens Combattants, comités de santé et de sécurité au travail, et réadaptation.